



Objet qui pend Del a toiture

Par Philuze

Bonjour,

mon voisin a décidé de décorer sa maison avec des cordages.

Or un cordage attaché au faite du toit pend sur la voie publique et devient dangereux les jours de grands vents. j'ai la photo a disposition.

il refuse de l'enlever car dit il rien de l'y oblige.

Le maire est dans l'embarras car et ne fait rien.

On attend l'accident pour s'en préoccuper.

Y a t'il un texte qui régleme ce genre de problème.

Merci de votre aide